

- **Monsieur le Gouverneur de la région de Tillabéry**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Groupe Multipartite de Concertation;**
- **Mesdames et Messieurs, chers invités**

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de la première réunion du GMC. Je vous remercie d'avoir bien voulu honorer de votre présence à cet atelier très important dans le cadre du retour du Niger dans le processus ITIE. Je voudrais saisir ce moment précis pour remercier tous les autorités de la région de Tillabéri pour l'hospitalité accordée.

Cette réunion se déroule dans des circonstances tristes pour la région de Tillabéri. En effet elle vient de perdre une illustre personnalité en la personne du Chef de Canton de Sakoiri Elhaji SADOU MOSSI.

Je vous demande de prononcer une fatiah pour le repos de son âme.

Amen. Qu'Allah l'accueille en son paradis éternel

Comme vous le savez, le Niger a été suspendu en 2017 par le CA de l'ITIE, ce qui a entraîné le retrait du pays du processus. Des discussions franches et directes entre le Niger et le Secrétariat Exécutif de l'ITIE ont permis de dissiper le malentendu et de prendre la résolution d'apporter les correctifs nécessaires, chacun en ce qui le concerne, afin de marquer un nouveau départ.

Dans le même ordre d'idée, le Gouvernement a immédiatement entrepris la réforme du Secrétariat Permanent ayant abouti à la mise en place d'un nouveau dispositif que nous espérons plus performant avec votre concours à tous.

C'est dans ce cadre que SEM le Premier Ministre a signé l'arrêté N° 0190 du 19 Novembre 2018 portant création, missions, composition, organisation et fonctionnement du Dispositif National de Mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Niger (DN/ITIEN). Cet arrêté prévoit la mise en place de trois organes à savoir :

- Un comité de supervision présidé par le Premier Ministre;
- Un Groupe Multipartite de Concertation (GMC) présidé par le DIRCAB du Premier Ministre;

- Un Secrétariat Technique.

Le GMC est composé de 3 collèges :

- Le Collège de l'Administration ;
- Le Collège des Entreprises du secteur extractif
- Le Collège de la société civile

La présente réunion qui constitue la toute première du GMC. A ce titre nous nous appesantiront sur l'examen de plusieurs documents essentiels dont notamment le règlement intérieur et les Termes De références du GMC avec pour perspectives, le dépôt par le Niger, dans les prochains jours, de sa candidature au niveau au Conseil d'Administration de l'ITIE. Aussi, nous aurons à approuver le plan d'actions 2019-2021 du DN/ITIE. En outre pour un bon fonctionnement de cette instance et une pleine implication des parties prenantes dans la marche du dispositif, vous serez amenés à mettre en place des commission thématiques.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est pour renouveler l'engagement des parties prenantes à ce processus qui avant tout est bénéfique pour le Niger et je sais compter sur votre sens élevé de responsabilité pour une mise en œuvre efficace du processus ITIE au Niger.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la 1<sup>ère</sup> réunion ordinaire du Groupe multipartite de concertation.

Je vous remercie de votre attention